

N°09/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 MARS 2022

OBJET : Délibération pour l'attribution du marché de vérification des bâtiments communaux

Le 24 mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie

Convocation en date du : 14 mars 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à GIRAUD Sylvie), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à ACHIN Richard)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour retenir un prestataire chargé de la vérification électrique, du gaz et de la sécurité incendie des bâtiments communaux. Il précise que sur quatre entreprises sollicitées, deux ont répondu. Monsieur le Maire présente les offres de :

- ❖ L'entreprise Bureau Veritas qui propose un devis à 1965€ HT par an sur une durée de trois ans
- ❖ L'entreprise 05 Vérifications qui propose un devis à 1730€ HT par an sur une durée de trois ans

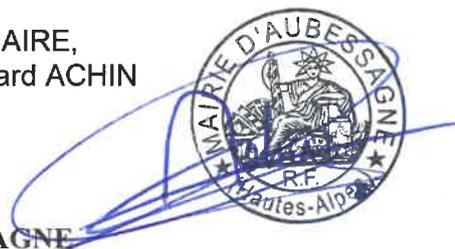
(Pas de proposition de Apave et Socotec)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'entreprise 05 Vérifications qui présente l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse au regard du critère du règlement de la consultation (offre la mieux-disante)
- **DONNE** pouvoirs à M. le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr